

Fabrication selon Norme NF EN 13226

(Juillet 2003)

Marquage selon Norme NF EN 14342+A1

(Août 2008)

Descriptif :

Parquet massif avec rainures et languettes
Brut avec ou sans chanfreins de 2 mm (GO4-2.0)

Largeurs :

70 / 90 / 110 / 130 / 150 mm

Autres largeurs sur consultation.

Finitions usine * :

- Prêt à cirer / Prêt huilé aspect naturel ou teinté,
- Verni satiné ou mat,
- Huile cire dure .

Pose :

Se référer au DTU 51.2 (Mai 2009)

Pose des parquets à coller

Collage :

Colle de type polyuréthane (PU) monocomposant ou MS polymères.

Chauffage par le sol basse température et réversible (rafraîchissant) : dans la limite de 150mm (chêne).

Choix :

Premier / Rustique / Nature / Sologne

sous label NF FCBA N° 25

Confort (Pr+Ru) en classement libre

Classement d'usage :

34 / Commercial très élevé



Humidité :

Comprise entre 7 et 11 %

Provenance des bois :

France / issus de forêts gérées durablement

PEFC/10-32-79

Réaction au Feu :

Collés sur support en mortier, Epaisseur ≥ 8 mm

Chêne (≥ 650kg/m3) **Cfl-s1**

Traitement des bois :

Traitement préventif contre les altérations biologiques du bois.

Information sur le niveau d'émission de substances Volatiles dans l'air intérieur :



*** Finitions usine**

Prêt à cirer	Après pose, appliquer une couche de cire pour finition
Prêt huilé aspect naturel ou teinté	Appliquer une couche d'huile naturelle après pose pour finition
Verni satiné ou mat	Appliquer une couche de métallisant avant la mise en service et pour l'entretien
Huile Cire Dure	Entretien périodique à l'aide d'un savon naturel. Appliquer une huile d'entretien pour conserver un bel aspect de la finition

Henry Millet 1482, rue de Gien – 45570 Ouzouer sur Loire

Tél : 02 38 35 60 02 / Fax : 02 38 35 00 27

contact@henry-millet.fr / www.henry-millet.com

SAS au capital de 1 840 000 € RCS Montargis B 836 650 069